*Œuvre réalisée par l'artiste Jean-Lou Lapinte – Collection municipale*

VILLE DE POUSSAN

TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE 2022 2024

# Bulletin d'Information Municipal

#11 - Juillet 2024

**LA VILLE SÛRE**
Prévention des atteintes aux biens
Chiens en ville : rappels de civisme
***Lire pages 6 et 7***

**LA VILLE FESTIVE**
Il se passe toujours quelque chose à Poussan
***Lire pages 20 à 25***

**LA VILLE CULTURELLE**
Expo, festival, visites théâtralisées : les artistes à l'honneur
***Lire pages 26 à 29***

**ville-poussan.fr / blog.ville-poussan.fr**

# Annuaire des services

**Accueil Mairie**
04 67 78 20 03 - mairie@poussan.fr
lundi au vendredi 8h - 12h / 13h30 - 17h30

**État-civil, cimetière, élections**
04 67 78 99 53 - etat.civil@poussan.fr

**Secrétariat du Maire et des Élus**
04 67 18 35 96 - mairie@poussan.fr

**Urbanisme**
04 67 78 99 54 - urbanisme@poussan.fr
Accueil public du lundi au vendredi de 8h à 12h

**Encombrants**
04 67 78 99 53 sur inscription uniquement

**Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**
04 67 18 35 91 - ccas@poussan.fr
Accueil public sur RDV du lundi au vendredi
8h30 - 12h / 13h30 - 17h

**Maison France services**
09 70 65 00 04 - maisonfranceservices@poussan.fr

**Sports**
04 67 78 99 51 - sports@poussan.fr

**Associations**
vieassociative@poussan.fr

**Festivités, culture, traditions**
04 67 78 99 56 / 06 45 27 47 84
p.peron@poussan.fr

**Gestion des salles, occupation du domaine public**
04 67 18 35 95 / 06 81 31 48 24
moyens.generaux@poussan.fr

**Guichet unique**
04 67 18 24 85 - guichet.unique@poussan.fr
Du lundi au vendredi 8h - 12h
Et les mercredis et jeudis 14h - 17h30
Pendant les vacances scolaires
Du lundi au vendredi 8h - 12h

**Accueils de Loisirs Périscolaire**
ALP des Baux
04 67 18 13 38 - alp@poussan.fr
ALP Véronique Hébert
06 79 71 27 21 - alpvh@poussan.fr
Centre de loisirs ALE
06 49 52 65 61 - clsh@poussan.fr
Club Ados
06 02 05 45 20 - espace.jeunes@poussan.fr

**Police Municipale**
04 67 53 23 80 / 06 83 41 48 09 / 06 45 27 64 30
lundi au samedi 8h - 20h
policemunicipale@poussan.fr

**Gendarmerie** 7j/7 - 24h/24 - Tél.: 17

## Devenez partenaire de la Ville de Poussan

**Vous êtes commerçant, artisan...
vous souhaitez faire connaître votre activité,
alors n'hésitez plus, prenez un encart
publicitaire dans le Bulletin municipal.**

- **Plusieurs formats disponibles**
- **Impression en 3 500 ex.**
- **Distribution en boîtes aux lettres**

**Prochaine parution en octobre.**

**Contact : communication@poussan.fr**

# Le mot du Maire

**J'aurais pu me mettre en colère**

J'aurais pu me mettre en colère à la lecture de certains textes écrits par les membres de l'opposition municipale. Des textes empreints de rancœur, rancœur vraisemblablement due à la perte des dernières élections municipales. Des textes où sont ressassés des pourcentages de votes dont on n'a que faire quatre ans après, avec des contre-vérités, des attaques personnelles visant ma personne et mon mandat de maire, des appels à la population à s'engager dans la vie démocratique. Quel paradoxe, quand on sait que les auteurs de ces textes ne sont pas ou si peu présents aux commissions municipales auxquelles ils sont invités pour travailler, qu'ils ne participent pas aux cérémonies patriotiques officielles et qu'ils refusent de participer à la tenue des urnes des cinq bureaux de vote de notre ville.
J'aurais pu me mettre en colère et saisir dans ce cas le tribunal administratif puisque les élus n'ont pas le droit de refuser de présider ou d'être assesseurs sur un bureau de vote, fonction qui leur est dévolue par la loi, sous peine d'être considéré démissionnaire d'office par ce même tribunal.

J'aurais pu me mettre en colère face aux différentes attaques sur les réseaux sociaux, les menaces et les insultes graves à mon encontre et envers les membres de mon équipe.

J'aurais pu me mettre en colère en me voyant reprocher d'avoir autorisé le déroulement de la kermesse paroissiale dans la cour de l'école un dimanche. En effet, le Jardin des Frères étant en travaux, c'est tout naturellement et dans le respect du principe de neutralité à l'égard des cultes et du principe d'égalité, que j'ai permis la tenue de cette kermesse en dehors du temps scolaire. Bien mal m'en a pris car, j'ai eu droit à mon lot de menaces et d'intimidations, démonstration pour l'occasion, d'une méconnaissance du principe de laïcité par mes détracteurs. Si la Ville de Poussan est neutre vis à vis du religieux en ce qu'elle ne privilégie aucune religion, cette neutralité ne signifie pas discrimination à l'endroit des associations cultuelles, lesquelles, comme toute association communale, ont le droit de bénéficier d'une mise à disposition d'un local communal.

**J'aurais pu, mais je ne me suis pas mise en colère.**

Je ne me suis pas mise en colère, car je ne pense pas que cela enrichisse le débat démocratique. Il est peut-être, une nouvelle fois, nécessaire de répéter à ceux qui semblent l'avoir oublié, que les élections municipales n'auront lieu que dans deux ans et qu'il n'est pas d'actualité de démarrer une campagne électorale prématurément car il y a encore beaucoup de travail à accomplir d'ici là et que nous gagnerions tous à rester mobilisés sereinement jusqu'à cette échéance.
Je ne me suis pas mise en colère car je reste, avec les membres de mon équipe, sur la même ligne de conduite que depuis le début. Celle où nous préférons mettre toute notre énergie sur la mise en place et la réalisation de nos projets.

Je suis, ainsi que mon équipe, investie à 100%, depuis qu'en 2020, vous nous avez accordé votre confiance, pour que notre ville soit plus belle, plus verte, plus solidaire, plus citoyenne et mieux équipée.
Sachez que nous mettons tout en œuvre pour respecter nos engagements avec, au risque de me répéter, un seul objectif vous offrir un service public de proximité et de qualité.
Malgré un contexte inédit, depuis le début du mandat, nous tenons le cap et restons concentrés sur nos objectifs, pour mener à bien nos actions en faveur de chacune et chacun d'entre vous et pour garantir l'attractivité et le dynamisme de Poussan au cœur de notre territoire.

Mener à bien notre programme, prendre des décisions, les assumer, font partie intégrante des responsabilités que vous m'avez confiées. Décisions prises à l'issue d'un retour des commissions où tous les élus ont leur place, en toute transparence, à la suite d'un travail collaboratif et de concertation avec les élus de mon équipe, à qui j'ai confié des délégations qu'ils assument quotidiennement et de façon assidue avec toute ma confiance. Je tiens la barre, non pas avec autorité, mais avec fermeté, pour que nos projets avancent et obtenir des résultats concrets.

Pour conclure, je souhaite remercier les élus de mon équipe, les agents de la collectivité et les bénévoles des associations qui, grâce à un travail commun, vont vous permettre de profiter d'un programme riche et varié de manifestations festives, sportives et culturelles tout au long de l'été.

Alors, profitons des beaux jours qui s'annoncent, avec les vacances et les souvenirs heureux que nous pourrons y fabriquer.

Au plaisir de partager ces moments conviviaux avec vous.

**Florence Sanchez**
*Maire de Poussan*
*Vice-Présidente de Sète agglopôle méditerranée*

**BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL DE LA VILLE DE POUSSAN - N°11 - 2024**

**Directrice de la publication**
Florence Sanchez, Maire de Poussan

**Comité de rédaction**
Les élus du groupe majoritaire

**Conception, réalisation, photos**
Service communication de la Ville de Poussan
1, place de l'Hôtel de Ville - 34560 Poussan
Tél. : 04 67 78 20 03 - ville-poussan.fr
mairie@poussan.fr

**Impression**
JF Impression - Montpellier
Impression avec encres végétales sur papier PEFC issu de fôrets gérées durablement

GARAGE SANCHEZ
GIGEAN
04.67.78.65.45

RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE
DIVISION PARCELLAIRE
BORNAGE
COPROPRIETÉ
ÉTUDES VRD

CEAU
Géomètres - Experts
Bureau d'études VRD

Meze@ceau.fr
04 67 43 83 60
Agde@ceau.fr
04 67 94 13 04
Lodeve@ceau.fr
04 67 44 35 00

Cabinets d'Études d'Aménagement et d'Urbanisme

Notaires de France

Étude
Sophie ROUSSEL

2, boulevard René - Tulet BP 20
34560 POUSSAN - Tél. : 04 67 78 20 62
accueil.34029@notaires.fr

COMPTABILITÉ • FISCALITÉ • JURIDIQUE • CONSEIL
GESTION SOCIALE

PSB
OSONS VOIR PLUS GRAND

Julien LE PUIL

julien.lepuil@psbexpertises.fr
https://psb-expertises.fr/

5, rue Sadi Carnot • MÈZE • 04 48 52 02 65

SUR-MESURE
STORE + MENUISERIE

Votre artisan menuisier aux solutions adaptées
RAPID FERMETURES 04 67 53 47 80

*FABRICATION SUR MESURE ET POSE DE MENUISERIES ALUMINIUM*
*MENUISERIES PVC*
*VOLETS ROULANTS VOLETS BATTANTS OU COULISSANTS*
*MOUSTIQUAIRES*
*STORES*
*PERGOLAS & VERANDAS*
*PORTAILS DE GARAGE & DE CLÔTURE*
*RIDEAUX METALLIQUES POUR MAGASINS & HANGARS*

rapidfermetures@outlook.com

3 Avenue de Béziers 34770 GIGEAN

**La commission Communication et citoyenneté, et le Comité Citoyen lancent une consultation du 1er juillet au 18 août, sur le thème : C'est quoi être citoyen à Poussan ?**

L'objectif de cette consultation est de construire ensemble les conditions de la participation et de l'engagement de tous les citoyens de Poussan. **Votre avis compte !**

Pour participer, c'est très simple, il suffit de remplir le questionnaire en ligne que vous retrouverez **en scannant ce QR Code**, ou en vous rendant sur le site internet de la ville : ville-poussan.fr.

Une version papier est également disponible à l'accueil de la mairie.

D'avance merci pour votre participation.

## Appel à candidatures : rejoignez le Comité Citoyen

Vous êtes Poussannais, avez 18 ans ou plus, et souhaitez vous investir dans la vie de votre ville ? Devenez acteur de votre ville, devenez membre du Comité Citoyen !

Le Comité Citoyen est une assemblée politiquement neutre, qui a pour missions de sélectionner les projets du Budget Participatif de Poussan, de dynamiser la vie citoyenne de la ville et d'être un organe consultatif pour les élus. Les membres du comité sont actifs : ils se réunissent environ une fois par mois, voire plus, pour mener à bien leurs missions.

Des places sont disponibles avec la parité femmes/hommes à respecter.

Candidatez en laissant vos coordonnées à l'accueil de la mairie ou par courriel à **comite.citoyen@poussan.fr**.

## Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) comme expression du projet communal

**La réunion publique du 7 mai concernant la révision du PLU a permis de dresser un diagnostic des ressources communales et de présenter les grandes orientations du PADD.**

Dans un contexte règlementaire en même temps très contraint (loi Littoral, enjeux environnementaux, risques naturels,...), la commune souhaite poursuivre son développement de manière maîtrisée, notamment pour répondre à ses lourdes obligations en matière de logement social (même si le projet de ZAC Sainte-Catherine va, après plusieurs années d'études et de procédures, permettre d'y contribuer).

Elle souhaite également continuer à renforcer son niveau d'équipements et de services, à développer son tissu économique, à soutenir l'activité agricole, et à gérer les déplacements.

Pour ce faire, la révision du Plan Local d'Urbanisme a été prescrite le 28 mars 2023. Cette révision doit être compatible notamment avec les orientations du Schéma de Cohérence Territoriale du Bassin de Thau (SCOT) approuvé le 4 février 2014 (en cours de révision), du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) du bassin versant de l'étang de Thau approuvé le 25 janvier 2012, du Programme Local de l'Habitat (PLH) de Sète Agglopôle Méditerranée approuvé le 19 septembre 2019, avec le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE), etc.

Le projet communal s'attache donc à conserver la qualité de vie des Poussannais, tout en conciliant les nombreux enjeux et contraintes qui concernent le territoire.

Sur ces fondements, les **quatre grandes orientations** d'aménagement et d'urbanisme qui composent le projet communal sont les suivantes :

**1 - Préserver l'environnement et la qualité de vie**

**2 - Assurer un développement maîtrisé**

**3 - Conforter et dynamiser le tissu économique existant**

**4 - Améliorer les mobilités urbaines et l'offre en équipements**

## Prévention des atteintes aux biens

À l'initiative de M. Bonneau, 1er Adjoint à la sécurité, mercredi 5 juin, s'est tenue une **réunion publique d'information sur les atteintes aux biens** et notamment les cambriolages ainsi que sur les risques d'escroqueries sur internet en collaboration avec nos forces de l'ordre : Gendarmerie et Police municipale.

Le Lieutenant Cazzitti, Commandant de la Gendarmerie de Balaruc-les-Bains, et le chef de poste de la Police municipale, David Féret, ont pu délivrer tous les conseils nécessaires afin de limiter ces risques et présenter tous les dispositifs à la disposition des citoyens pour obtenir conseils et accompagnement dans les éventuelles démarches. Cette réunion s'est terminée par de nombreux échanges entre les participants et les intervenants sur divers sujets liés à la sécurité.

**Ci-dessous, quelques bons réflexes à adopter contre les cambriolages.**

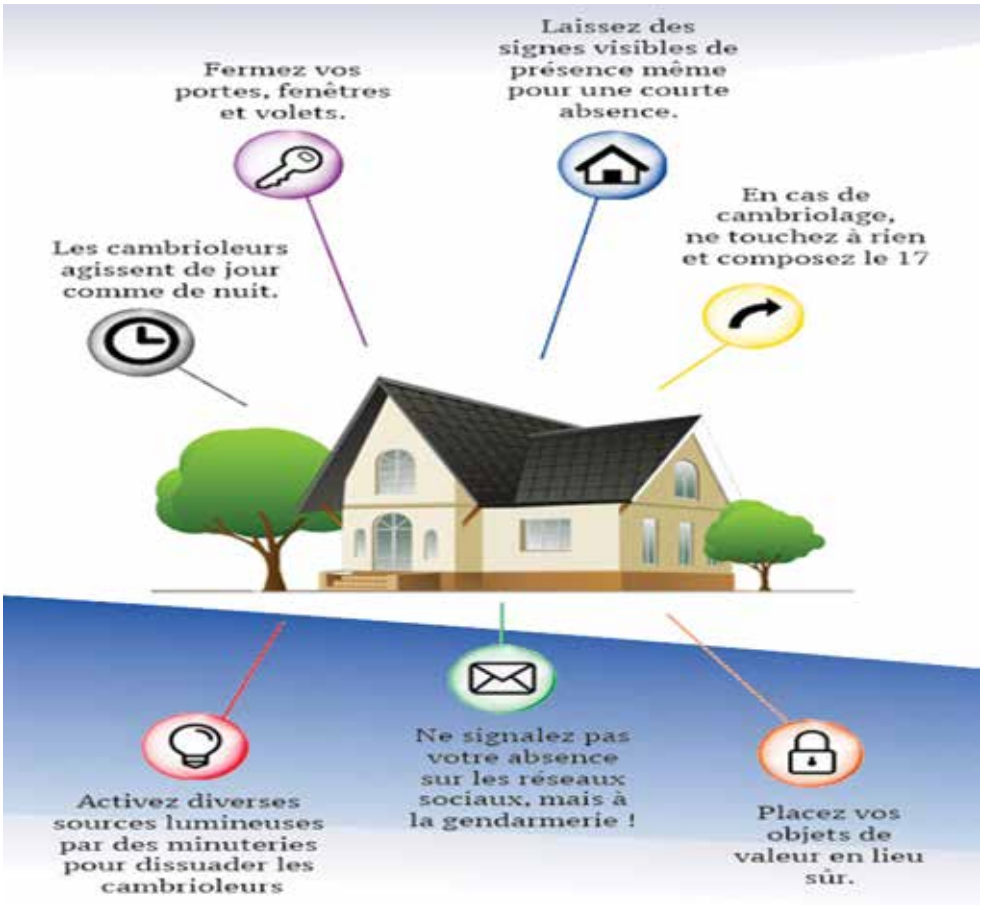


## Halte aux dépôts sauvages !

**Chaque semaine, des dépôts sauvages de déchets et d'encombrants sont découverts dans la nature mais aussi en ville aux pieds des bacs ou des bornes de collecte.**

Déterminée à lutter contre ce fléau, la Ville appelle chacun à faire preuve de civisme et met en œuvre tous les moyens dont elle dispose pour retrouver et poursuivre les contrevenants.

Des enquêtes, menées par la Gendarmerie, en collaboration avec la Brigade territoriale de l'Agglopôle et la Police municipale permettent, dans la plupart des cas, d'identifier les auteurs de ces délits qui risquent jusqu'à 1 500 € d'amende.

Pour rappel, les encombrants sont à déposer en déchetterie où ils seront ensuite triés, traités et recyclés pour leur donner une seconde vie.

De plus, un service d'enlèvement des encombrants est à la disposition des Poussannais, en ville, **le jeudi matin**. Uniquement sur rendez-vous, après **inscription impérative** à l'accueil de la Mairie (04 67 78 20 03), en précisant la nature des objets à récolter.

**Les vacances approchent, vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre maison, de votre appartement ? Pensez à l'opération Tranquillité Vacances !**

La Police municipale surveille le domicile des Poussannais qui s'absentent à travers des patrouilles effectuées en semaine et le week-end. En cas d'anomalie (tentative d'effraction, effraction ou cambriolage), les propriétaires sont assurés d'être prévenus afin d'agir au plus vite pour limiter le préjudice subi.

Pour bénéficier du dispositif, il faut en faire la demande au minimum 2 jours avant la période d'absence auprès de la Police municipale, en remplissant le formulaire de pré-demande accessible sur le site internet de la ville, ville-poussan.fr, rubrique « Vos démarches », ou en vous rendant au poste de police afin de finaliser la démarche.

**Police municipale**
4, boulevard du Riverain - 34560 Poussan
Tél.: 04 67 53 23 80 - 06 83 41 48 09 - 06 45 27 64 30
policemunicipale@poussan.fr
Horaires du lundi au samedi de 8h à 20h
En cas d'urgence, composer le 17 ou le 112

## Propriétaires de chien : rappels de civisme

**Le chien est l'animal de compagnie préféré des Français. Mais le bonheur d'être maître s'accompagne aussi de responsabilités à l'égard de l'animal comme de la collectivité.**

**Quelques règles à respecter**

• **Propreté urbaine :** Dans de nombreuses rues, les excréments canins entachent l'hygiène, la qualité de vie et l'image de notre ville. Face à ce constat, la municipalité a installé dans différents endroits des distributeurs de sacs à déjections. Après une longue période de prévention, la commune verbalise à présent. Il vous en coûtera 35 € si vous ne ramassez pas la crotte de votre chien ! *(Infraction prévue et réprimée par l'article du Code pénal ART632-1)*

• **Jamais sans sa laisse :** En ville, les maîtres ont l'obligation de tenir leur chien en laisse. Il est donc interdit de les laisser divaguer sur la voie publique sous peine d'une contravention de 1ère classe pouvant atteindre 38 €. De plus, tout chien non attaché est susceptible d'être capturé par la fourrière animale, dont les frais se montent au minimum à 70 € !

• **Muselière :** Elle est obligatoire pour les chiens de 1ère et de 2e catégories, dits « chiens dangereux ». En cas de morsure, les maîtres sont tenus pour responsables. En cas de morsure, il convient de faire une déclaration auprès de la Police municipale. Par la suite, si l'animal est identifié, au-delà de la contravention encourue, le propriétaire se verra obligé de conduire son chien chez un vétérinaire afin d'effectuer trois visites de contrôle.

## THESEE : la plateforme de plainte en ligne pour les arnaques sur internet

**Vous estimez être victime d'une infraction concernant des faits qui se sont déroulés sur internet sans aucune rencontre physique ? Il peut s'agir par exemple de courriels, sites web, e-commerce, relations virtuelles. Le dispositif THESEE vous permet, dans certains cas, de porter plainte ou signaler l'infraction en ligne.**

**Qui est concerné ?**

Toute personne majeure (particulier).

Pour les professionnels, vous devrez vous déplacer en commissariat ou en brigade de gendarmerie.

**Différents types d'escroqueries :**

• le piratage de messagerie électronique et de compte de réseau social
• l'escroquerie aux sentiments
• l'escroquerie aux petites annonces (faux acheteur, faux vendeur, fausse location)
• le chantage en ligne avec demande d'argent
• la demande de rançon pour débloquer un ordinateur (ransomware)
• la fraude liée aux faux sites de vente

**Comment faire ma démarche ?**

**1/** Je me rends sur le site **service-public.fr** pour accéder à la plateforme THESEE
**2/** Je saisis mon formulaire de plainte
**3/** Ma plainte est validée en ligne

**À savoir**

Cette plateforme gratuite est accessible depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

Vous pouvez déposer plainte en ligne en remplissant un formulaire personnalisé, qui sera validé puis signé électroniquement par un policier. Ensuite, vous recevrez le récépissé du dépôt de plainte dans votre espace personnel.

Dans le cadre d'un signalement, vous n'êtes pas obligé de donner votre identité.

## Une Fête de la Nature 2024, engagée et animée

**Samedi 25 mai, Poussan a fêté Dame Nature au Jardin des Frères. Stands, animations et ateliers ont rythmé toute la journée.**

Grâce aux associations locales, à l'implication du service Enfance Jeunesse, aux bénévoles et aux artisans locaux plus d'une dizaine d'ateliers ont pu être proposés aux petits comme aux grands (arts plastiques, poterie, yoga, maquillage, huiles essentielles, land art, plantation de graines…). Un marché des producteurs et d'artisanat occupait une partie de l'espace et permettait au public de découvrir les productions de chacun. Des associations environnementales - EID Méditerranée, Wings of Ocean, La Forêt globale, la LPO, La Moure Solaire, le Groupe Chiroptères, Sète agglopôle, Espangassat - tenaient des stands où l'on pouvait parler des moustiques, des chauves-souris, du compostage et du lombri-compostage, de la pollution due aux mégots, des plantes sauvages et des insectes pollinisateurs.

Sur le stand de la mairie, pièges à frelons, mousseurs pour robinet et cendriers de poche ont été distribués toute la journée. Et l'opération « Récup' ecocups » a permis de récupérer une trentaine de gobelets qui seront réutilisés lors de manifestations à venir.

Il était aussi possible de participer à la construction d'un mur en pierres sèches avec l'association Pierres et Chemins de la Moure, de découvrir jeux et livres avec la médiathèque de Balaruc.

Cette journée s'est clôturée par la proclamation des résultats et la remise des prix du concours photo sur le thème : « L'eau dans tous ses états ». Le choix ne fut pas simple. Découvrez le palmarès ainsi que les clichés primés page 10. Ce fut une belle journée, encore merci à tous les participants et à l'année prochaine.

## La Forêt des naissances s'agrandit

**Cette année, lors de la Fête de la Nature, 25 familles sur les 30 inscrites sont venues choisir l'arbre symbolisant la naissance de leur enfant et y ont accroché une magnifique étiquette en bois de cade, réalisées par de jeunes Poussannais, portant nom, prénom et date de naissance de leur enfant.**

Ces arbres sont plantés sur un terrain communal de 7 000m² dont une partie est mise à disposition de l'association La Forêt globale, qui expérimente deux buttes en permaculture. Les agents communaux ont planté à ce jour, une centaine d'arbres (essentiellement des fruitiers) et 250 m de haies.

Cette opération « Un arbre, une naissance » s'inscrit à la suite de la cérémonie des nouveau-nés, organisée chaque année.

## Stop aux mégots dans les rues !

En mars, la Ville a signé un contrat-type avec Alcome éco-organisme représentant la filière REP (Responsabilité Élargie du Producteur) des mégots. Les filières REP sont des dispositifs particuliers d'organisation de la prévention et de la gestion des déchets.

Dans le cadre d'une filière REP, les producteurs qui mettent sur le marché des produits générant des déchets, doivent prendre en charge, notamment financièrement, la gestion de ces déchets, c'est le cas des fabricants de cigarettes. Alcome accompagnera donc financièrement les actions de la commune contre le fléau du mégot.

Lors de la Fête de la Nature, afin de localiser les endroits où l'on trouve beaucoup de mégots au sol, des membres de l'association « Wings of the Ocean » ont effectué un ramassage de mégots sur la voie publique. Le résultat est sans appel : **1 800 mégots en 1h30 qui lors d'une prochaine pluie se seraient retrouvés dans le milieu naturel. Sachant qu'un mégot pollue 500 litres d'eau, le calcul est vite fait : 900 m³.**

À partir de cette collecte et en collaboration avec Alcome, des cendriers de poches ont été distribués lors de la Fête de la Nature et le seront lors d'autres manifestations puis des cendriers de rue ainsi que des systèmes à rajouter aux poubelles de rue seront mis en place d'ici la fin de l'année. Des actions de prévention et de communication viendront compléter ces dispositifs. Il est également rappelé que le jet de mégot au sol est interdit et peut être verbalisé.

## Les lauréats du concours photo de la Fête de la Nature

Chaque année, dans le cadre de la Fête de la Nature, est organisé un concours photo ouvert à tous. Cette année, le thème était « L'eau dans tous ses états ». 37 photos ont été envoyées et ont été soumises aux yeux du jury, composé des membres de la commission Environnement, et à ceux du public. Voici, en photos, le palmarès 2024.

**Prix Jeune : Tom Canales**

**Prix du jury : Célia Marty**

**Prix du public : Séverine Campagna**

**Ci-dessous, quelques-uns des clichés ayant concouru cette année.**

## Des ramassages citoyens écoresponsables organisés avec les enfants des Accueils et Centre de Loisirs de la ville

**Dans le cadre de la charte « Routes Propres », signée par Madame le Maire, avec le Conseil Départemental, le 27 avril 2023, les enfants des ALP des Baux et Véronique Hébert, et ceux du Centre de Loisirs ont participé à des opérations de ramassage qui se sont déroulées début mai.**

Sur le temps de la pause méridienne, les enfants ont ramassé plus de 70 kg de déchets autour des écoles, du city stade et du parcours de santé situé derrière l'école des Baux. Canettes de soda, bouteilles plastiques, emballages divers, barre de fer... et autres, ont malheureusement rempli les sacs.
La charte « Routes Propres » permet de lutter contre les déchets et dépôts sauvages au bord des routes. Ce partenariat a pour objectif de renforcer les pratiques éco-exemplaires grâce à des actions de sensibilisation, des opérations citoyennes de ramassage et de tri ou encore la prévention, pour diminuer la production de déchets à la source.

## La végétalisation des abords de l'Hôtel de Ville se poursuit

La végétalisation des abords de la mairie prend forme progressivement. Une douzaine d'arbres a été plantée sur le parking végétalisant ainsi cet espace très minéral et donnant également un cadre plus agréable aux différents événements qui s'y déroulent. Dernièrement deux gros oliviers entourés de gabions ont été installés devant le CCAS et des assises bois seront fixées sur les gabions.
Derrière la mairie, la végétalisation du terrain face à la cour de la crèche, à l'aide d'arbres et d'arbustes est en cours.
Il est à noter que tous ses travaux sont réalisés par les agents municipaux dont les différentes compétences sont ainsi mises en valeur pour le bien de tous.

# La parole à...

## Géraldine Letort-Lacanal,
## Adjointe au maire déléguée aux Affaires sociales et à la santé

**Pour quelles raisons reconduisez-vous, cette année, les « Jeudis Sport de l'été » ?**
Au vu du succès de l'année dernière, le CCAS relance les « Jeudis sport de l'été » sur la place de la Mairie, de 19h30 à 20h30. Ces rendez-vous gratuits et ouverts à tous, permettent de bouger à tout âge, à tout niveau de pratique, de découvrir pour certains une activité nouvelle, de faire connaître une association et tout ceci en toute convivialité.

**De quels bénéfices liés à l'activité physique souhaitez-vous faire la promotion ?**
Il faut d'abord identifier les bénéfices moraux et sociaux. Les sports collectifs créent l'entente et l'esprit d'équipe, et toutes les disciplines fédèrent et permettent, quel que soit l'âge des personnes, leur milieu, leur parcours, un partage et font tomber les barrières. Des affinités se construisent et le groupe permet à chacun de se (re)construire en tant qu'individu. Le sport est un vecteur d'inclusion sociale et de partage intergénérationnel. En tant qu'Adjointe au social, je ne peux que l'encourager.

**Et des bénéfices de santé ?**
Les bienfaits physiques, ça c'est entendu ! On doit prendre conscience que l'on doit s'occuper de soi avant de demander à la médecine de le faire. De plus en plus, de personnes réalisent l'importance de la prévention. Elles adoptent de bons comportements et sont plus attentives à leur mode de vie, et c'est très bien ! Poussan, de par son environnement, est un cadre idyllique pour pratiquer une activité physique, je le maintiens. Nous sommes à deux pas des sentiers de garrigue, de l'étang et de la mer, et des pistes cyclables en plein développement. Nous bénéficions également d'un tissu associatif très riche, d'une MJC et d'équipements sportifs enviés par bon nombre de communes. C'est rajouté plus récemment, avec la réfection du parcours de santé de Baux, la mise en place par le Comité Citoyen, d'une nouvelle aire de fitness.

**Avez-vous d'autres projets qui favorisent l'activité physique au quotidien ?**
Il faut encourager le sport santé : une demi-heure de marche par jour suffit ! Il faut aussi encourager les évolutions des habitudes de vie : prendre le vélo plutôt que la voiture, marcher jusqu'aux commerces de proximité. L'équipe travaille en ce sens avec la création de circuits de marche et de pistes cyclables intra-muros. Mon rêve, ou objectif, serait que voitures et vélos cohabitent dans le centre-ville et que les vélos deviennent prioritaires comme sur la Côte Basque et les Landes qui sont pour moi de parfaits exemples.

**Pourquoi autant de motivation et d'engagement de votre part dans la mise en place d'actions portant sur l'activité physique ?**
Pour deux raisons. À titre personnel et sans entrer dans les détails, la pratique d'une activité physique m'a été salvatrice avant, pendant et après la maladie. Vous parlez donc à une convaincue. Et puis, c'est une volonté forte de notre équipe d'inscrire Poussan dans le label « Ville Vivez Bougez ! ». Tout sera mis en place pour atteindre cet objectif, même si de nombreuses actions répondent déjà à certains critères d'obtention.

*> Retrouvez le programme complet des Jeudis Sport, page 24.*

## Des ateliers et des conférences sur les usages des écrans chez les enfants

**Samedi 4 mai, a eu lieu, au Jardin des Frères, la Journée de sensibilisation et de prévention face aux dangers de la surexposition des enfants aux écrans, organisée par l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) en partenariat avec la Ville de Poussan, et mise en place par Mesdames Géraldine Letort-Lacanal, Adjointe déléguée aux Affaires sociales et à la santé, et Céline Brun-Ghalem, Conseillère municipale déléguée aux Affaires scolaires et sociales.**

Florence Sanchez, en tant que Maire mais aussi en tant que vice-présidente de Sète agglopôle méditerranée déléguée aux technologies innovantes, y a accueilli M. Claude Rico, Président de l'UDAF de l'Hérault ainsi que différents acteurs du territoire : Maison de Protection des Familles 34 de la Gendarmerie, l'École des Parents et des Éducateurs 34, les groupes scolaires de Poussan, le Collège, les associations de parents d'élèves, le Service Enfance Jeunesse, les crèches et micro-crèches, le Relais Petite Enfance et la Médiathèque de Balaruc.

Une journée à laquelle ont participé de nombreux parents accompagnés de leurs enfants. Différents ateliers placés sous le signe de la prévention, du jeu, de la lecture, venant en complément d'actions menées en amont dans les écoles élémentaires étaient proposés et ont été ponctués par la remise du « Permis d'internet » aux élèves de CMI/CM2, et par deux conférences de la Gendarmerie et par la projection d'un film réalisé par les enfants de l'ALP des Baux.

**Dans le prolongement de cette journée, une conférence a été organisée le 4 juin, en mairie, sur l'usage des écrans.**

Cette conférence, uniquement destinée aux parents, venait en complément de la journée de sensibilisation du 4 mai et était animée par la Maison de la Protection des Familles 34 (MPF 34) devant un auditoire captivé par les messages diffusés par la Gendarmerie.

Certes les écrans sont aujourd'hui incontournables dans notre quotidien et présentent de nombreux avantages dans leur utilisation, toutefois leur usage doit être raisonné, notamment auprès des enfants et ce, dès leur plus jeune âge. Les parents ont donc un rôle important à jouer dans l'accompagnement des enfants dans leur utilisation face aux risques et aux dangers qui s'imposent à eux.

Pour cela, la MPF 34 a insisté et développé des cas concrets sur les risques et dangers spécifiques à internet qui sont à l'origine de nouvelles formes de violences. Parmi les principaux thèmes abordés : les dangers, la prévention ainsi que les bons réflexes à adopter.

Une conférence fort enrichissante qui sera renouvelée en 2025.

### Besoin d'aide ou de conseils

## Maison France services : un premier bilan prometteur après 3 mois d'activité

**Ouverte depuis le 26 février et officiellement inaugurée par M. François-Xavier Lauch, Préfet de l'Hérault, le 19 mars, la Maison France services de Poussan, a permis d'accompagner plus de 1 100 usagers en 3 mois, dans leurs démarches en ligne. Un succès qui exprime un besoin fort d'accompagnement de la population face à la multiplication des démarches administratives dématérialisées.**

L'objectif initial de l'équipe municipale, soutenue par les services de la Préfecture de l'Hérault, était de permettre aux habitants de Poussan et des communes environnantes d'accéder dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : les Finances publiques, France Travail, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la CAF, France Titres, l'Agence Nationale de l'Habitat...

Après trois mois d'actiivité, cet objectif est d'ores et déjà atteint. Le nombre de démarches réalisées et de citoyens accueillis est aujourd'hui équivalent à ceux des France services voisines de Frontignan et de Mèze, ouvertes depuis 3 ans et qui se situent sur des bassins de population bien plus importants.

Au-delà des démarches réalisées et des services rendus, les retours des usagers sont également très positifs, soulignant l'accueil chaleureux et l'efficacité des agents. Nombreux sont ceux qui expriment leur gratitude pour ce nouveau service, qui facilite grandement leurs démarches et les rassure face à l'emploi des outils numériques.

Par ailleurs, France services s'avère être bien plus qu'un simple guichet administratif ; c'est aussi un lien entre les citoyens et l'administration, favorisant l'inclusion sociale et numérique. En offrant des services diversifiés, notamment avec des ateliers de sensibilisation et de formation, ce nouvel espace contribue à renforcer la cohésion sociale et à améliorer la qualité de vie des habitants.

Le bilan de ces trois premiers mois d'activité est donc très encourageant. La structure a su répondre aux besoins grandissants des usagers démunis ou dépassés au niveau informatique, en offrant un service de proximité utile, efficace et apprécié.

**Informations pratiques**
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30.
France services – Place de la Mairie
Tél. : 09 70 65 00 04
Mél : maisonfranceservices@poussan.fr

France services
Liberté
Égalité
Fraternité

### Chiffres clés sur 3 mois

- **1 161 usagers accompagnés**
*(85% en présentiel et 15% par téléphone)*
- **1 383 démarches réalisées**
**> Soit une moyenne de 23 par jour**
- **91% des démarches finalisées sur place**
- **9% renvoyées aux partenaires**

**Podium des partenaires**
**1 - Finances publiques 27% des démarches**
**2 - France Titres (ex-ANTS) 27%**
**3 - Assurance Maladie 15%**

## À la rentrée, nouvelle permanence à la Maison France Services

À compter de septembre, **l'UFC-Que Choisir** Sète Bassin de Thau ouvre une permanence **les 2e et 4e lundis du mois** de 14h à 16h30 à la Maison France Services, **sur rendez-vous au 09 70 65 00 04**.

L'UFC-Que Choisir est la première association de défense des consommateurs de France. Les conseillers litiges mobilisent leurs compétences et leur énergie afin de soutenir les adhérents et les futurs adhérents dans la résolution amiable des problèmes de consommation de toute nature et dans le domaine de la santé.

**Ces permanences ont pour but de traiter :**
1. Vos litiges internet
2. Des tarifs bancaires abusifs
3. Des arnaques à la vente par correspondance
4. Le droit des locataires
5. Les contrats abusifs
6. Les problèmes de construction et de malfaçons, voyages, assurance, etc.

QUE CHOISIR

Les associations de l'UFC-Que Choisir s'investissent depuis longtemps sur des territoires qu'elles connaissent bien et sont reconnues comme des acteurs incontournables de la défense des consommateurs au niveau local.

*« Grâce à ce partenariat avec la Maison France Services de Poussan, nous venons à vous. »*

## Bourse au permis de conduire 2024, quatre nouveaux bénéficiaires ont signé la charte d'engagement

**La Bourse au permis de conduire est un dispositif porté par le CCAS qui a pour vocation d'attribuer une aide financière pour l'obtention du permis de conduire aux jeunes Poussannais, sous conditions d'éligibilité, à hauteur de 500 € en échange de 50 heures d'actions citoyennes au sein d'associations de la ville ou des services municipaux (CCAS et Services Techniques).**

**Deux étudiants et deux jeunes accompagnés dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle**, Farah, Jules, Stanislas et Théo, étaient invités à **signer la Charte d'engagement**, le 12 juin, en présence de Mme le Maire, de M. Bonneau, 1er Adjoint, de Mme Letort-Lacanal, Adjointe au Social, de Mme Michel, Adjointe aux Festivités, et des membres élus du conseil d'administration du CCAS, de Mme Robilliart, Directrice du CCAS, et de M. El Azri, Directeur adjoint de la MLIJ. Trois des bénéficiaires rejoindront les Services techniques, et la quatrième partagera ses heures de bénévolat entre la banque alimentaire du CCAS et le Comité des Fêtes - Le Carré d'as.

*« Ce projet de campagne s'inscrit dans la volonté de l'équipe municipale en place, d'aider les jeunes à obtenir leur permis de conduire, synonyme de liberté. C'est une opportunité qui ouvre de nombreux horizons, aussi bien pour rentrer dans la vie active, que pour leurs loisirs. »*

## Succès pour les Après-midi dansants ouverts à tous

**Les Après-midi dansants organisés par le CCAS connaissent un franc succès auprès des Poussannais et des personnes venant de l'extérieur.**

Grâce à ces rendez-vous animés, les amateurs de danse peuvent se mouvoir en couple ou en ligne au rythme des différentes musiques (mambo, cha-cha-cha, salsa…) et chansons proposées par le duo Rétro Cocktail ou le DJ Ludovic Estruel.
Des après-midis placés sous le signe de la joie, du partage et de la convivialité.

**Rendez-vous pris pour la rentrée, le mardi 24 septembre !**

Le Plan national canicule a pour objectif d'anticiper l'arrivée d'une canicule, et définir les actions à mettre en œuvre aux niveaux local et national pour prévenir et limiter les effets sanitaires de celles-ci et d'adapter au mieux les mesures de prévention et de gestion au niveau territorial, en portant une attention particulière aux populations spécifiques identifiées.
**C'est pourquoi, avant la vague de chaleur, toute personne vulnérable, âgée ou isolée à domicile, est invitée à se faire inscrire au plus tôt sur le registre tenu à disposition au CCAS : 04 67 18 35 91.**

## Travaux de désimperméabilisation des cours de l'école des Baux

Le chantier de désimperméabilisation de la cour de l'école maternelle des Baux continue avec la pose des piquets pour les ganivelles délimitant les futures plantations. La plantation des arbres, au total 19, de différentes espèces : tilleuls, frênes, amandiers, sophoras, catalpas... et de massifs arbustifs est en cours. Les jeux, pouvant être conservés, ont été replacés et de nouvelles structures commencent à prendre place.

**Subventions en cours**
**Agence de l'eau : 174 601 €**
**Fonds Vert : 291 151 €**

## Création de la cantine à l'école des Baux

Les travaux sur la partie existante et la construction de l'extension pour l'espace cuisine sont en cours :
• Le curage de la salle qui servira d'espace repas est à présent vide de tout aménagement antérieur, les modifications du bâtiment pour la partie self sont terminées. L'ensemble du sol va être repris dans les prochaines semaines, ensuite suivront les réseaux d'eau, d'évacuation, d'électricité et du chauffage, et de la ventilation.
• Pour la construction de l'extension pour la partie cuisine, le gros œuvre est quasiment terminé avec la mise hors d'eau/hors d'air prévue dans les 3 prochaines semaines.
En parallèle, l'appel d'offres pour le nouveau matériel de cuisine, complétant l'ancien en bon état qui sera récupéré de la cuisine actuelle, a été lancé. Le choix du fournisseur doit être effectué avant l'été.
Pour ce projet, l'équipe municipale et l'équipe de maîtrise d'œuvre ont initié une démarche vertueuse d'économie circulaire et de réemploi car, le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas. Cela se concrétise par la récupération de matériaux sur la partie curage et du matériel de cuisine obsolète qui sera proposé à une recyclerie.

**Coût du projet : 568 662 €**
**Subventions incluses dans le cadre de la rénovation globale de l'école des Baux**
**DETR : 605 979,64 €**
**Fonds Vert : 147 098,20 €**
**Sète agglopôle : 164 542,72 €**

## À l'entrée de Poussan, la passerelle cyclable et piétonne a été posée

Les travaux d'aménagement de la passerelle cyclable, réalisés parallèlement à l'ouvrage routier existant à l'entrée de Poussan, ont débuté en octobre 2023. Cette passerelle métallique permettra aux usagers des modes doux (piétons et cyclistes) de franchir en toute sécurité la RD 613.
Après plusieurs mois de travaux préparatoires, le chantier a connu durant la nuit du 3 au 4 juin, une phase importante puisque la passerelle a été posée sur ses appuis définitifs.
Ces travaux, entrepris et financés par le Département de l'Hérault, devraient se terminer dans l'été. Un itinéraire provisoire sera mis en place, le temps d'aménager la future voie douce qui reliera l'entrée de Poussan et l'étang de Thau, dont les études et acquisitions foncières sont en cours pour une réalisation courant 2025.

**Montant des travaux : 1 430 000 €**
55% financés par le Département de l'Hérault
45% par l'État

## De nouveaux abribus pour le bien-être des voyageurs

Dans le cadre d'une convention signée entre Sète agglopôle et l'entreprise JC Decaux, l'installation et le renouvellement des abris-bus de SAM Mobilité sont terminés sur Poussan. Les trois abris ont été placés : avenue de la Gare, avenue du Sète au rond-point de la Capitelle et le troisième a remplacé l'abri vétuste qui était situé avenue de Bédarieux.
Ce nouveau mobilier urbain, est plus esthétique et il est équipé de panneaux d'information et d'un banc pour améliorer le confort des voyageurs.

**Coût pour la commune : 0 €**

## Création d'un « dojo solidaire » à l'école des Baux

Après avoir obtenu la labellisation « Terre de Jeux 2024 », la ville a repondu à l'appel à projets « 1000 dojos », en présentant comme lieu à rénover, l'ancien gymnase de l'école élémentaire des Baux, qui a été retenu.
La Fédération Française de Judo, porte la maitrise d'ouvrage (devis, entreprises pour travaux) et réalise la demande de financement auprès de l'Agence Nationale du Sport. Ainsi des travaux de rénovation (peintures, menuiseries, reprise des murs et du plafond...) et l'achat de tapis de protection murale et de tatamis pour le sol sont entièrement pris en charge.
Pour cela, une convention de libre disposition du local a été signée entre la commune, la fédération et le Judo Athlétic Poussannais, club affilié.
Ce « dojo solidaire » à vocations sociales et éducatives permettra ainsi, aux petits Poussannais, de pratiquer gratuitement des activités sportives comme le judo, le sambo, mais aussi de la motricité, de l'éveil corporel, de la gymnastique... pendant le temps scolaire, extra et péri scolaire
Il s'agit d'une opération totalement blanche pour la commune porteuse du projet avec zéro reste à charge.

**Montant des travaux : 71 864,40 €**
**Coût pour la commune : 0 €**
80% financés sur l'enveloppe nationale par l'ANS (Agence Nationale du Sport)
20% financés par la Fédération Française de Judo

## Voilà l'été ! Voilà l'été !

**Après une formidable participation des enfants et des animateurs des Accueils de Loisirs péri et extra scolaires à la réalisation d'un magnifique char représentant les Jeux Olympiques, qui a défilé lors du Corso fleuri, les activités proposées pour cet été par les structures sont des plus variées. Des plus jeunes jusqu'aux ados, il y en aura pour tous les goûts. Alors, inscrivez-vous !**

Que ce soit aux accueils de loisirs des maternelles et des élémentaires, ou au Club Ados, un alléchant programme a été concocté par les équipes d'animation. Nous vous en présentons quelques temps forts.

• **Pour les 3-5 ans du 08/07 au 09/08**
Plusieurs sorties à la piscine de Gigean sont prévues ainsi que des activités avec des intervenants extérieurs (yoga, tri sélectif, jeux de motricité...). Des sorties à la journée sont programmées, comme Europark Indoor à Vias (18/07) et Teraventure près de Montpellier (08/07).

• **Pour les 6-11 ans du 08/07 au 09/08**
On retrouve des demi-journées à la piscine de Gigean et d'autres au club de billard de Poussan, ainsi que des ateliers variés : tambourin, laser game, cuisine, tir à l'arc... Au niveau des sorties, les animateurs les emmèneront entre autres à Global aventure au parc de Bessilles (17/07) et au parc aquatique Pirate World à Agde (31/07). Le 9 août, ne pas manquer la veillée de 18h30 à 23h, avec un intervenant en astronomie (places limitées).

• **Pour les Ados (11-17 ans) du 15/07 au 09/08**
Un programme vitaminé les attend, avec des initiations et des sorties sportives (padel, cécifoot, escalade à Odysseum...), des après-midi plage et de belles sorties à la journée : accrobranche aux Rochers de Maguelone (18/07), Aqualand au Cap d'Agde (25/07), parcours Kama Lanta à Aigues Mortes (30/07) et catamaran à la base nautique de Balaruc (08/08).

**> Retrouvez l'intégralité des programmes** en téléchargement sur le site de la ville, www.ville-poussan.fr rubrique Vivre à Poussan, page Scolarité/Enfance, ainsi que sur le portail familles, www.poussan.portail-familles.app.

**Renseignements et inscriptions**
Guichet Unique - 26, rue de la Salle
Tél. : 04 67 18 24 85 - Mél : guichet.unique@poussan.fr
Le guichet est ouvert, en juillet-août, tous les matins du lundi au vendredi de 8h à 12h. Les inscriptions peuvent se faire à la journée, à la demi-journée, avec ou sans repas.

## Les écoliers « à fond » derrière les tricolores pour les Jeux Olympiques 2024

Dans le cadre de l'appel à projets **« Animations territoriales des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 »**, l'ALP des Baux, en collaboration avec les écoles élémentaires et maternelles, a réalisé un drapeau géant pour soutenir tous les sportifs Français.

Des animations ont été proposées pour faire découvrir aux enfants élémentaires, certaines activités Olympiques et Paralympiques durant le mois de juin.
Pour l'occasion, côté Jeux Paralympiques, ils se sont essayés au goalball, au volley-ball assis, au relais aveugle et au cécifoot. Et côté Jeux Olympiques, ils ont pu pratiquer le tir à l'arc, le lancer de javelot, l'escrime, le saut en longueur et le football.

## Reconduction du Label Écocentres

**L'éducation à l'environnement et au développement durable est un enjeu majeur pour les générations futures et une volonté forte de l'équipe municipale.**

La ville de Poussan au travers de ses services et particulièrement celui de l'Enfance et de la Jeunesse, met en place, depuis deux ans maintenant, des actions de sensibilisation au respect de l'environnement qui sont destinées aux jeunes générations :

- Travail pédagogique autour d'opération de ramassage des déchets aux alentours du complexe sportif et des écoles
- Tri des déchets à la cantine avec le projet Halte au Gaspi et la mise en place de composteurs pour lutter contre le gaspillage alimentaire
- Mise en place de différents ateliers de sensibilisation avec le service Environnement de la SAM, le CPIE et diverses associations
- Participation à la Fête de la Nature
- Découverte de l'apiculture grâce aux ruches municipales
- Entretien du jardin de Véronique Hébert et réalisation d'un jardin à l'ALP des Baux…

L'ensemble du travail réalisé avec les équipes pédagogiques de la ville, par et pour les enfants a permis de reconduire l'obtention du Label Écocentres. La reconduction de ce label valorise le travail des équipes du service Enfance et Jeunesse.

*« Nous n'avons qu'une seule planète Terre, et nous devons la préserver. »*
*Dalaï-Lama*

## Rentrée scolaire 2024

La rentrée pour les élèves scolarisés en école, collège ou lycée, aura lieu **le lundi 2 septembre 2024**.
Chaque établissement organise ensuite l'échelonnement de rentrée pour chaque niveau de classe.

## Horaires d'été du Guichet unique

Ouverture du lundi au vendredi de 8h à 12h.

## Remise des calculatrices aux élèves de CM2

Florence Sanchez, Maire de Poussan, et Sonia Reboul, Adjointe au Scolaire à l'enfance et la jeunesse, se sont rendues dans les écoles pour remettre à chaque élève, une calculatrice qui leur servira dès leur entrée en 6e.
Nous souhaitons un bel été à tous et une bonne rentrée au collège !

## Renouvellement du dispositif : « Cantine à 1 € »

La cantine à 1 € c'est la garantie de l'accès à un repas équilibré pour les enfants et une protection du pouvoir d'achat de leurs familles. Mettre en place une tarification sociale des cantines, c'est donner à chaque enfant les moyens de la réussite.
Cette décision de renouveler le dispositif de la cantine à 1 € s'inscrit dans une volonté politique de l'équipe municipale permettant aux enfants issus de familles défavorisées de bénéficier d'un repas complet par jour pour 1 € maximum.
**Depuis septembre 2023, dans nos cantines 192 enfants ont bénéficié du tarif à 1 €, ce qui correspond à 140 familles.**

## Le Club Ados a rouvert : inscrivez-vous !

Les grandes vacances d'été sont proches alors n'hésitez pas à vous inscrire aux différentes activités proposées par le Club Ados en juillet et en août..

Chaque adolescent y trouvera un éventail d'activités adaptées à ses envies (sportives, artistiques, culturelles et ludiques) ainsi que des sorties.

Les nouveaux horaires sont les suivants :
- Du 15 juillet au 9 août, de 8h30 à 18h30.
- En période scolaire, les jeudis et vendredis de 16h30 à 18h30 ; et tous les derniers vendredis de chaque mois de 19h à 22h.

Inscription auprès d'Anthony, notre nouveau directeur, sur **espace.jeunes@poussan.fr**, ou au 06 02 05 45 20, ou auprès du Guichet Unique :
Mél : **guichet.unique@poussan.fr**
Tél. : 04 67 18 24 85 (de 8h à 12h en été)
Retrouvez toutes les informations du Service Enfance Jeunesse sur le Portail Familles :
**https://poussan.portail-familles.app**

1

## Une cavalcade d'animaux totémiques remarquable au Corso fleuri

**Organisée dimanche 2 juin, portée par Madame Michel, Adjointe aux Festivités et les membres du Comité Carnaval, le Corso, a permis au public venu nombreux de découvrir ou redécouvrir les chars confectionnés pour le carnaval de février.**

Certains carnavaliers comme l'équipe du Centre de Loisirs se sont lancés dans la fabrication frénétique d'un char spécialement pour cette journée. Félicitations aux animateurs et aux enfants pour leur belle réalisation et leur chorégraphie endiablée.

Pour la première fois, notre emblématique Cochon, accueillait des camarades : six animaux totémiques. La tradition veut que les animaux totémiques reçoivent pour leur participation, une cocarde de la ville. C'est donc « nos Fées Clochettes », que nous tenons à remercier chaleureusement, qui se sont attelées à la confection de magnifiques cocardes que chaque animal a portées fièrement.

Madame le Maire, Madame Michel, le Comité Carnaval remercient le Bouc de Paulhan (photo 1), Lou Veydrac et Lou Pi'Veydrac de Villeveyrac (2), l'Oursin de Bouzigues (3), le Cerf de Servian (4), le Porc Négre de Saint-André de Sangonis (5) et le Rynchite de Pomerols (6) pour leur participation, sans oublier Franck notre dynamique Maître de cérémonie, la Reine et ses Dauphines ainsi que tous ceux qui ont tout mis en œuvre pour que petits et grands puissent profiter sereinement de cette belle journée.

La préparation du Carnaval 2025 a débuté, chaque groupe ou char doit déjà réfléchir à son thème, aux couleurs des papiers pour que mille mains s'activent à confectionner les fleurs. Le Comité Carnaval est prêt à relever le défi pour accueillir encore plus d'animaux totémiques mais aussi de réunir l'ensemble des animaux emblématiques du Bassin de Thau.

LOU VEYDRAC
Villeveyrac
2

SETE
MEZE
BOUZIGUES
3

4

5

SETE
MEZE
VILLEVEYRAC
MONTBAZIN
6

POUSSAN
CORSO

# Au programme

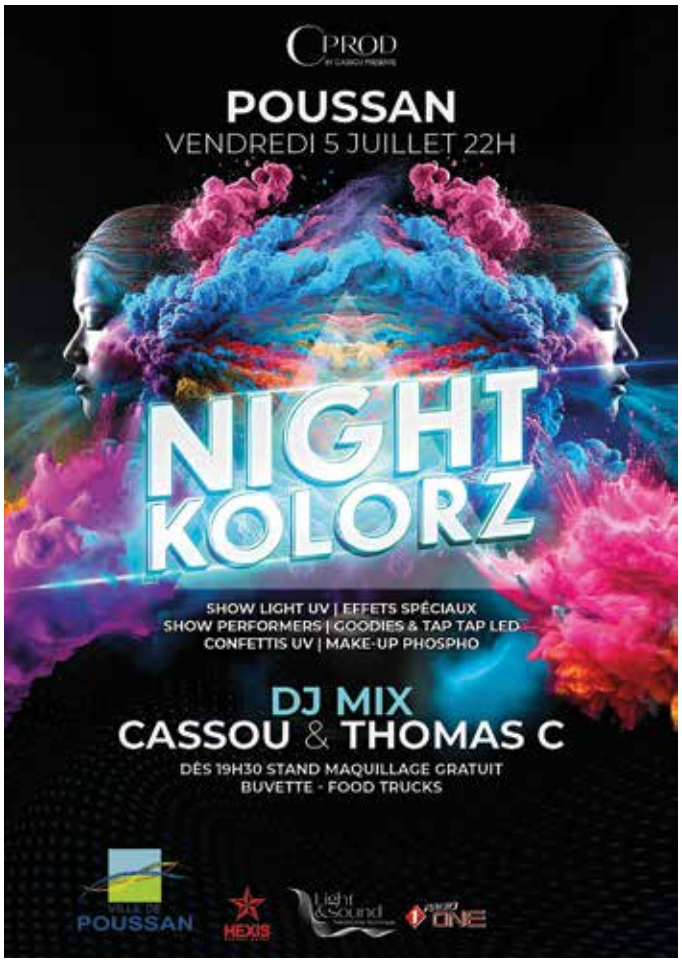

## Fiest'a Sète... deux concerts à Poussan

**20 juillet à 20h30 • Place de la Mairie**
**Entrée libre.**

**WATERLINE**
*(Irlande/France)*

Rien ne nous chavire autant que les vertus voyageuses de la musique. On sait depuis longtemps que l'afrobeat peut s'épanouir ailleurs qu'à Lagos et que la bossa de Tokyo vaut bien celle d'Ipanema. Waterline est ainsi un quartet occitan dont le cœur bat au rythme de l'Irlande. Et il bat assez fort, régulièrement et loyalement pour qu'on ne puisse pas un instant mettre en doute l'authenticité de l'âme celtique qui les habite. Le meilleur compliment qu'on leur ait fait ? « On a l'impression d'entendre un seul instrument ! ». Voilà qui en dit long sur la cohésion et la fougue déployée.

**SOA**
*(France)*

Rock cuivré latino. Voilà l'étiquette que revendique Soa, et à l'évidence, aucune autre ne leur collerait mieux. Pas d'esbroufe, pas de pose, pas d'embrouille chez ce joyeux septet d'ambianceurs qui ont placé l'esprit de la fiesta au cœur de leur démarche artistique. On pense bien sûr à la Mano Negra pour cette propension à restituer l'ambiance festive des barrios de Barcelone, Tijuana ou Bogota. Cumbia, reggae, échos mariachis, riffs fédérateurs : aucune option n'est négligée pour faire advenir une célébration fraternelle et remuante, pleine de chaleur, de couleurs et de sourires.

# Jeudi SPORT DE L'ÉTÉ

PLACE DE LA MAIRIE

04/07 - Handfit
18/07 - Modern Jazz avec Aurélie (MJC)
25/07 - Summer Body Day avec Nathalie (MJC)
01/08 - Marche avec l'Entente Poussan-Balaruc-Villeveyrac
22/08 - Loisirs Boxe au féminin avec Romina(MJC)

19h30 - 20h30
Ouvert à tous
Gratuit

VILLE DE POUSSAN

# LOTO DE L'ÉTÉ

PLACE DE LA MAIRIE
20h

08/07 - Comité des Fêtes
22/07 - Motos de l'Espoir 34
05/08 - Med d'Oc Solidaire
12/08 - Association des Commerçants
19/08 - US Poussan Tambourin

Nombreux lots à gagner

Buvette sur place

VILLE DE POUSSAN

# Journées du Patrimoine

**Samedi 21 septembre**

• **10h/12h - 14h/18h :** Exposition des œuvres de François Sergio, dans le cadre du centenaire de François Sergio
*Entrée libre - Halles de Poussan*

• **11h30 :** Découverte du cadran solaire avec Roger Tognetti, gnomoniste créateur du cadran
*Rendez-vous place de la Mairie - Gratuit*

• **16h :** Balade naturaliste à la crique de l'Angle
Avec l'Espangassat
*Rendez-vous à préciser - Gratuit*

**Dimanche 22 septembre**

• **10h :** Sur le chemin des capitelles
Avec Pierres et chemins de la Moure
Rando découverte du patrimoine naturel et bâti en garrigue.
*Rendez-vous parking du complexe sportif - Gratuit*

• **10h/12h - 14h/18h :** Exposition des œuvres de François Sergio, dans le cadre du centenaire de François Sergio
*Entrée libre - Halles de Poussan*

• **17h :** Visites théâtralisées du centre historique
Déambulation histomouristique par la Cie du Strapontin
*Rendez-vous derrière les Halles - Gratuit*

## Vernissage de l'exposition d'Anne Guillon, un cheminement artistique source de beauté et d'inspiration

**Un public nombreux et curieux avait répondu à l'invitation du service Culturel, ce vendredi 14 juin, pour assister au vernissage de l'exposition de l'artiste Piscénoise Anne Guillon. Et ils ne furent pas déçus !**

Grâce une fois encore à la mise en scène des agents de la culture et à l'implication sans faille de M. Bernabeu, Adjoint à la Culture, les spectateurs pouvaient admirer le travail passionné et passionnant d'Anne.

Il se dégage des œuvres d'Anne Guillon, un calme et une sérénité communicatifs mais aussi une certaine mélancolie. On se sent bien au milieu de ses personnages, on aimerait entrer dans le tableau pour bavarder tranquillement avec eux, recevoir leurs confidences, peut-être les consoler ou tout simplement s'y reposer et rêver. Car il s'agit bien d'un voyage entre rêve et réalité auquel nous invite l'artiste.
Au fil des portraits, son travail délicat et sensible explore l'intime, la fragilité des choses, le temps qui passe, aux frontières du rêve éveillé. Il suffit de se laisser aller, de se laisser bercer par la douceur de ces toiles, d'oublier l'espace et le temps et de savourer ces rares instants de beauté et d'ivresse artistique.

Cette exposition est l'aboutissement d'un travail minutieux et passionné, qu'on put visiter, comme à chaque fois, les élèves des écoles de Poussan, grâce à la gentillesse et à la disponibilité de l'artiste Anne Guillon.

Un bon conseil : ne pas manquer cette magnifique exposition en parcourant ce cheminement artistique apaisant, source de beauté, de confort et d'inspiration.

**Visite de l'exposition jusqu'au 30 juin samedi et dimanche de 11h à 18h.**

## Commémoration du 8 mai 1945

Le 8 mai, Poussan célébrait les 79 ans de l'anniversaire de la Victoire de 1945. Mme Sanchez, Maire de Poussan, M. Bernabeu, Adjoint au Devoir de mémoire et aux anciens combattants, et les élus du Conseil municipal, entourés des Anciens combattants, des porte-drapeaux, des pompiers, des autorités militaires et religieuses, des musiciens et des habitants ont défilé dans les rues avant de se recueillir au pied du monument aux Morts.
Cette commémoration se doit de faire vivre l'indispensable devoir de mémoire. Aujourd'hui, plus que jamais, la Paix doit être préservée.
Merci aux agents de la Police municipale, des services techniques et du protocole pour l'organisation de cette cérémonie.

## Festival d'Arts et d'Agapes

Le Festival d'Arts et d'Agapes est une manifestation au programme culturel, artistique et gastronomique, né d'une envie commune entre le service culturel de la ville de Poussan et l'association EscapadeS de créer une fête à valeur culturelle et fédératrice, dans un esprit participatif et imaginatif.

**Le Jardin des Frères étant en travaux, c'est en cœur de ville, au jardin public, que se déroulera cette édition. Elle aura lieu le samedi 14 septembre.**
Artistes, musiciens et bénévoles proposeront, lors de cette journée, un programme varié ouvert à tous : des ateliers et spectacles gratuits pour petits et grands, un bar et de la restauration sur place. Le soir, repas chaud sur réservation et spectacle musical. Une belle aventure à vivre en famille !

## Mystère à Poussan, visites théâtralisées

**Depuis plusieurs années, le service culturel commande à la metteuse en scène Amélie Zaroukian, l'organisation des visites guidées estivales du centre historique de la ville. Le génie d'Amélie est de réussir à chaque fois à imaginer un scénario différent pour raconter la même Grande Histoire de Poussan.**

Ce sont des comédiens bénévoles, de la Cie du Strapontin pour la plupart, qui ravissent de leur verve, de leur danse, de leur pantomime et de leur humour, une foule toujours plus nombreuse de touristes et d'autochtones ravis. Ainsi, c'est dans la bonne humeur que ruelles, places, église et châteaux sont visités, que leur passé nous est conté à travers légendes et anecdotes toujours truculentes.

C'est dans les Halles rénovées qu'aura lieu, à chaque représentation, la scène de départ. Les dates des visites théâtralisées sont les suivantes :
**Jeudi 11 juillet à 21h • Jeudi 8 août à 21h • Dimanche 22 septembre à 17h.**
De bons moments à ne pas manquer pour apprendre ou se souvenir du passé lointain et récent de notre ville.

## Centenaire de l'artiste François Sergio (1924 – 2017)

**François Sergio, résident avec son épouse Madeleine Molinier-Sergio à Issanka Poussan de 1992 à son décès, a toujours été un artiste engagé - sculpteur, peintre, professeur. Son épouse Madeleine Molinier-Sergio, peintre et mosaïste, vit et travaille toujours sur le territoire. Elle perpétue la mémoire des œuvres de son époux et de leur fils décédé prématurément, lui aussi artiste et architecte. L'association des amis Sergio Molinier projette, sur la commune de Poussan, plusieurs événements pour célébrer le centenaire de la naissance de François Sergio, notamment lors des Journées Européennes du Patrimoine dans leur Villa d'Issanka et dans les Halles de Poussan les 21 et 22 septembre 2024.**

L'œuvre de François Sergio s'inscrit dans l'histoire de l'art, celle de la sculpture en particulier. Tailleur de pierre (il a travaillé dans les ateliers de Carrare en Italie et à Francfort en Allemagne), il a développé au cours des années 1950 des recherches singulières : nus féminins travaillant sur la courbe, rappelant certaines œuvres d'Henri Laurens des années 1940 ; figures longilignes dans la veine des sculptures de Louise Bourgeois de cette même décennie ; représentation du couple, stylisé, à l'instar de ceux d'Henry Moore ; bronzes filiformes, comme un écho aux hommes qui marchent d'Alberto Giacometti. Outre ses pratiques de la taille, du bronze et de la céramique, il a renouvelé le champ inépuisable en poursuivant la taille directe du bois exotique à partir des années 1990.

Réel chercheur des possibles, il a travaillé des matériaux divers à partir desquels, il a déterminé sept périodes qu'il a nommées *Itinéraire*. Ces itinéraires témoignent du travail constant et de l'exigence de la recherche qu'a menés François Sergio tout au long de sa carrière sur deux axes : la compréhension du matériau et la quête formelle.

Ses œuvres sont entrées dans les collections du musée Paul Valéry à Sète, entre 1999 et 2017, au Frac Martinique en 1999, à la Région Occitanie en 1972 et 1995. Elles ont aussi enrichi nos espaces publics et urbains. À Poussan, l'œuvre située dans le hall de l'Hôtel de ville s'intitule *Les veilleurs de l'équinoxe* et a été réalisée autour de 1999. Ce groupe sculpté et peint est composé de quatre éléments en bois exotique de plus de 3 mètres de haut. Le titre atteste de l'intérêt de François Sergio pour la cosmologie. Les formes asymétriques créent tout un jeu autour des notions inhérentes à la sculpture : la pesanteur et l'équilibre ; les pleins et les vides. Les motifs gravés très colorés alternent avec les parties lisses et sombres.

À Sète, citons l'hommage à Georges Brassens (1921-1981) ; *Le Colloque*, œuvre réalisée en 1972, à la demande de l'ancienne chambre de commerce de Sète, aujourd'hui Maison régionale de la mer, qui vient d'être restaurée. La Région Occitanie a programmé un hommage à l'artiste et à sa sculpture en 2024. Signalons encore *L'Aurige*, une sculpture en bronze située

devant le Palais des Congrès de la Grande Motte. François Sergio a aussi représenté la France pour la IIIe biennale d'art contemporain de Cuba en 1989 et a obtenu de nombreux prix.

Au service de la mairie de Sète, il a remodelé des places publiques, des secteurs piétonniers, créé des fontaines. Passionné d'architecture et reconnu pour ses compétences, il a conçu les maquettes des ports de Saint Cyprien au Grau du Roi et de la Grande Motte avec l'architecte Jean Balladur.

François Sergio a été le tout premier professeur de sculpture à l'école des Beaux-Arts de Sète sous la direction d'Éliane Beaupuy-Manciet (1921-2012), grand prix de Rome et fondatrice de l'école. Commence pour l'artiste son goût pour la transmission. L'exigence du travail, la connaissance des matériaux, le regard critique et constructif, les savoirs relatifs aux sciences humaines, aux mythes, aux sciences, son regard aiguisé, enfin sa forte personnalité, un ensemble de qualités qui a marqué plusieurs générations parmi lesquelles ont émergé de grands noms de l'art (Di Rosa, Combas, Cervera, etc.).

La maison-ateliers de François Sergio (1924-2017) et de son épouse Madeleine est au cœur du parc d'Issanka sur la commune de Poussan. Le jardin, agrémenté de bassins et de portiques créés par l'artiste, a été pensé, par le couple, comme un espace scénographique dans lequel les sculptures et mosaïques sont mises en dialogue. Un panorama artistique d'exception composé de plus d'une centaine de sculptures et un fonds d'ateliers de près de 1500 œuvres.

*L'association des amis Sergio-Molinier a été créée en 2022. Son objectif est de valoriser et d'aider à l'entretien de ce patrimoine. Pour plus d'information :* ***amisdessergiomolinier@gmail.com***

## Nouveau à Poussan : Ouverture d'une école de VTT à partir de septembre

**Avec l'Entente Cycliste Poussannaise (ECP), labellisée École française de vélo (label décerné par la Fédération Française de Cyclisme), vous pouvez désormais inscrire vos enfants pour qu'ils découvrent les joies du VTT en toute sécurité.**

Les cours auront lieu tous les mercredis, le matin et l'après-midi en fonction des catégories d'âge, de 6-10 ans et 10-14 ans, et des niveaux de pratique. Le point de rendez-vous se situera sur le parking du complexe sportif au niveau du dojo.

Les pré-inscriptions sont ouvertes dès à présent. Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter un éducateur ou le Président de l'ECP.

**Contacts :**
- Jean-François (éducateur) - 06 63 47 40 24
- Claude (éducateur) - 06 72 21 31 35
- Dominique (Président) - 07 69 39 84 22

Facebook : Entente Cycliste Poussannaise

## Excellents résultats au Grand Tournoi 2024 pour les cavaliers poussannais

**Les cavaliers du Centre Équestre Aubin de Poussan ont participé au Grand Tournoi, sur le site du parc équestre fédéral de Lamotte-Beuvron. Cet événement, incontournable pour les clubs de sports équestres collectifs, a réuni, cette année, 600 équipes et 2 500 joueurs de toute la France, début mai. Le centre équestre Aubin est présent depuis plus de 15 ans à ces championnats. Il s'est déplacé avec plus de 20 cavaliers (4 équipes), 21 équidés et 30 supporters. Le tout encadré par Chloé Perez et Jennifer Catarina coach et joueuse de Pro élite.**

Les deux équipes mixtes du club terminent vice-championnes de France dans leur catégorie respective, les cadets ainsi que les minimes terminent 5e et 6e. L'équipe minime associée à Mas de Cournon a été sacrée Championne de France et les benjamins associés à Jonquière obtiennent la médaille de bronze. Des résultats très positifs dans l'ensemble.

Félicitations à tous les cavaliers. Rendez-vous est pris pour 2025.

## Avec votre SAM'Pass embarquez à bord des navettes maritimes

**Jusqu'au 29 septembre, empruntez 7 jours sur 7, les navettes entre le pont de la Gare de Sète et le port de Mèze !**

Et LE bon plan, c'est que si vous habitez le territoire, vous pouvez bénéficier, sur présentation de la carte SAM'Pass, des réductions suivantes : 4 € l'aller simple au lieu de 8 € en tarif plein ; 6 € l'aller-retour au lieu de 11 € en tarif plein ; 25 € d'abonnement mensuel au lieu de 45 €.

Pour savoir comment l'obtenir et découvrir tous les bons plans dont vous pourriez profiter, rendez-vous sur : https://sampass.agglopole.fr

## TRIBUNE LIBRE D'EXPRESSION DES GROUPES MUNICIPAUX

*Conformément à l'article L 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et à la Loi du 27 février 2002, il est créé au profit de chacune des listes élues composant le conseil municipal, une tribune libre dans le bulletin d'information municipal de Poussan, les propos tenus dans cette tribune sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.*

***Liste Poussan, un nouvel art de vivre***

Une famille heureuse, un travail épanouissant, des loisirs passionnants, des amis chaleureux, c'est ce dont nous avons tous besoin. Se sentir citoyen de sa ville, de son pays, en participant à la vie publique et politique participe aussi à mener une vie enrichissante.

Depuis le début de notre mandat, nous multiplions les projets pour créer du lien social entre Poussannaises et Poussannais, en s'adaptant à la situation actuelle, tout en restant fidèles au programme pour lequel vous nous avez élus. Cet été, nous lançons, avec le Comité citoyen, une grande consultation sur la citoyenneté. Cette contribution publique vous permet de nous communiquer vos opinions et pensées sur le vivre ensemble à Poussan. Nous en tiendrons compte car notre objectif en tant qu'élus est de servir la volonté générale des Poussannais.

Nous espérons vous retrouver nombreux sur les différentes manifestations qui animeront cet été.

Nous comptons sur votre mobilisation pour aller voter les dimanches 30 juin et 7 juillet.

***Liste Poussan, tout simplement***

Il y a 4 ans, Mme Sanchez, alors adjointe au maire, et son équipe promettaient un « nouvel art de vivre » à Poussan. Cependant, les années se sont écoulées et le bilan est mitigé. Rien à dire sur les festivités, ni sur la rénovation des Halles ou le projet de parc, que nous avons soutenus. En revanche, bien que des travaux de voirie aient été entrepris, l'intégration des modes de déplacement doux a été négligée, malgré l'initiative du Département pour connecter les voies cyclables du Bassin de Thau à Poussan avec l'installation d'une passerelle sur la RD613. Le stationnement et la circulation restent des problèmes persistants, sans vraies perspectives d'amélioration. L'aménagement coûteux de l'espace Saint Roch en espace multiservices dans une zone déjà saturée interroge.

Les impôts locaux et de nombreux tarifs ont augmenté depuis l'élection de Mme Sanchez. Cette dernière a instauré une gouvernance opaque, raide, voire autoritaire, même si la communication municipale tente de corriger cette image. La ZAC Sainte-Catherine, dont les travaux doivent commencer prochainement, n'est jamais évoquée. On s'interroge enfin sur la vision de la commune à plus long terme. En quoi consiste vraiment le projet de territoire ?

En 2020, en plein Covid, la majorité actuelle a été élue par 27% des électeurs inscrits. Il ne faut pas que ce scénario se répète en 2026. Il reste 2 ans avant les prochaines élections. Nous vous encourageons vivement à vous impliquer dans la vie démocratique de notre commune.

Les beaux jours arrivent enfin, et avec eux leur lot de réjouissances. Nous vous souhaitons à toutes et tous un bel été !

# Les rendez-vous de Poussan

## JUILLET

**LUNDI 1ER**
**14h30 - 19h Don de sang -** *Salle Jean Théron (Jardin public)*

**DU LUNDI 1ER AU DIMANCHE 7**
Coupe d'Europe de tambourin en extérieur
*Complexe sportif des Baux*

**JEUDI 4**
**19h30 - 20h30 Jeudi Sport**
**Handfit -** *Place de la Mairie - Gratuit*

**VENDREDI 5**
**19h Night KolorZ avec DJ Cassou & Thomas C**
*Place de la Mairie - Buvette et restauration sur place*

**SAMEDI 6**
**18h30 Concours de pétanque des commerçants**
*Complexe sportif des Baux*

**LUNDI 8**
**20h Loto de l'été**
**Par le Comité des Fêtes - Le Carré d'As -** *Place de la Mairie*

**MARDIS 9, 16, 23 & 30**
**19h Assiettes Gourmandes**
*Place de la Mairie - Apporter assiettes, verres et couverts*

**JEUDI 11**
**21h Visite théâtralisée : Mystère à Poussan**
**Par la Cie du Strapontin -** *Départ des Halles - Gratuit*

**SAMEDI 13 & DIMANCHE 14**
**Fête Nationale -** *Voir programme page 22*

**JEUDI 18**
**19h30 - 20h30 Jeudi Sport**
**Modern Jazz avec Aurélie (MJC) -** *Place de la Mairie - Gratuit*

**SAMEDI 20**
**20h30 Fiest'a Sète - Concerts de Waterline et Soa**
**Par le Comité des Fêtes - Le Carré d'As**
*Place de la Mairie - Gratuit*
*Buvette et restauration sur place*

**LUNDI 22**
**20h Loto de l'été par les Motos de l'Espoir 34**
*Place de la Mairie*

**JEUDI 25**
- **Permanence de la Mutuelle communale**
*Sur rendez-vous au 09 72 56 78 26 ou 06 07 87 68 69*

- **19h30 - 20h30 Jeudi Sport**
**Summer Body Day avec Nathalie (MJC)**
*Place de la Mairie - Gratuit*

**VENDREDI 26, SAMEDI 27 & DIMANCHE 28**
**Fête Locale -** *Voir pogramme page 23*

## AOÛT

**JEUDI 1ER**
**19h30 - 20h30 Jeudi Sport**
**Marche avec l'Entente Poussan-Balaruc-Villeveyrac**
*Place de la Mairie - Gratuit*

**LUNDI 5**
**20h Loto de l'été par Med d'Oc Solidaire -** *Place de la Mairie*

**JEUDI 8**
**21h Visite théâtralisée : Mystère à Poussan**
**Par la Cie du Strapontin**
*Départ des Halles - Gratuit*

**SAMEDI 10**
**18h30 Concours de pétanque en triplette (Prix de la Ville)**
*Complexe sportif des Baux*

**LUNDI 12**
**20h Loto de l'été**
**Par l'Association des Commerçants -** *Place de la Mairie*

**LUNDI 19**
**20h Loto de l'été**
**Par US Poussan Tambourin -** *Place de la Mairie*

**JEUDI 22**
**19h30 - 20h30 Jeudi Sport**
**Loisirs Boxe au féminin avec Romina (MJC)**
*Place de la Mairie - Gratuit*

**VENDREDI 23, SAMEDI 24 & DIMANCHE 25**
**Nationale Jeunes France/Italie**
**Par US Poussan Tambourin**
*Complexe sportif des Baux*

**JEUDI 29**
**19h Estivales de Thau (Marché de producteurs)**
**Par Sète agglopôle méditerranée**
*Place de la Mairie*

## SEPTEMBRE

**DIMANCHE 1ER**
**18h30 Requiem de Gabriel Fauré**
**Concert du Chœur symphonique de Montpellier**
*Au profit de l'association Med d'Oc Solidaire*
*Église Saint-Pierrre - Entrée de 15 à 20 €*

**LUNDI 2**
**14h30 - 19h Don de sang**
*Salle Jean Théron (Jardin public)*

**SAMEDI 7**
**9h - 12h30 Forum des Associations -** *Complexe sportif des Baux*

**LUNDI 9**
**14h30 - 16h30 Permanence UFC-Que choisir**
**Maison France Services -** *Sur rendez-vous au 09 70 65 00 04*

**SAMEDI 14**
**9h Festival d'Arts et d'Agapes -** *Jardin public*

**DIMANCHE 15**
**14h30 Concours de pétanque en triplette mixte**
*Complexe sportif des Baux*

**LUNDI 16**
**14h30 - 16h30 Permanence UFC-Que choisir**
**Maison France Services -** *Sur rendez-vous au 09 70 65 00 04*

**JEUDI 19**
**Permanence de la Mutuelle communale**
**Maison France Services**
*Sur rendez-vous au 09 72 56 78 26 ou 06 07 87 68 69*

**SAMEDI 21**
**10h Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants**
*Inscription avant le 9 septembre à l'accueil de la mairie*

**SAMEDI 21 & DIMANCHE 22**
**Journées Européennes du Patrimoine**
*Voir programme page 25*

**DIMANCHE 22**
**17h Visite théâtralisée : Mystère à Poussan**
**Par la Cie du Strapontin**
*Départ des Halles - Gratuit*

**MARDI 24**
**14h Après-midi dansant et musical**
*Foyer des Campagnes - Ouvert à tous*
*Tarif 3 € Poussannais - 5 € hors commune*
*Information CCAS 04 67 18 35 91*